



Dans les organisations professionnelles

◀ **Institut de la protection sociale** : Financer la santé et la famille avec la CSG et une TVA sociale, réserver les cotisations sociales au financement de la retraite ou du chômage : ces propositions figurent dans le Livre blanc de l'Institut de la protection sociale (IPS), publié aujourd'hui. L'IPS plaide pour une réforme en profondeur d'un système de protection actuellement "mal adapté" et menacé de "faillite". "Le système de retraite n'est pas adapté au vieillissement qui s'accélère", poursuit-il, estimant "opportun" de réserver "au socle santé famille" la contribution sociale généralisée (CSG), en lui ajoutant une TVA sociale. "Dans cette optique, les cotisations sociales des entreprises assises sur les salaires seront limitées à celles qui sont de leur responsabilité : arrêts de travail, invalidité, accidents du travail, chômage et retraite". Pour réformer la protection sociale, l'IPS propose de "rompre avec l'idée d'un système centré sur la notion d'assuré social avec des ayants-droit et de cesser de considérer l'entreprise uniquement comme une source privilégiée de financement de la protection sociale". L'IPS souhaite aller vers "deux profils de protection" : "le premier regrouperait les salariés non-cadres et jouirait du système le plus protecteur", équivalent au régime général actuel ; le second regrouperait les cadres et les indépendants.